

FICHE D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE FIXE ET PORTABLE :

MAIL :

CONCERNANT LES SEANCES DE GYM :

- **MARDI A HAUT LIVRAC** de 9 H à 10 H (gym dynamique)
de 10 H à 11 H (gym entretien)

- **VENDREDI A CAP DE BOS** de 9 H 30 à 11 h (gym pour tous)

COCHER LE JOUR ET L'HEURE QUI VOUS CONVIENNENT

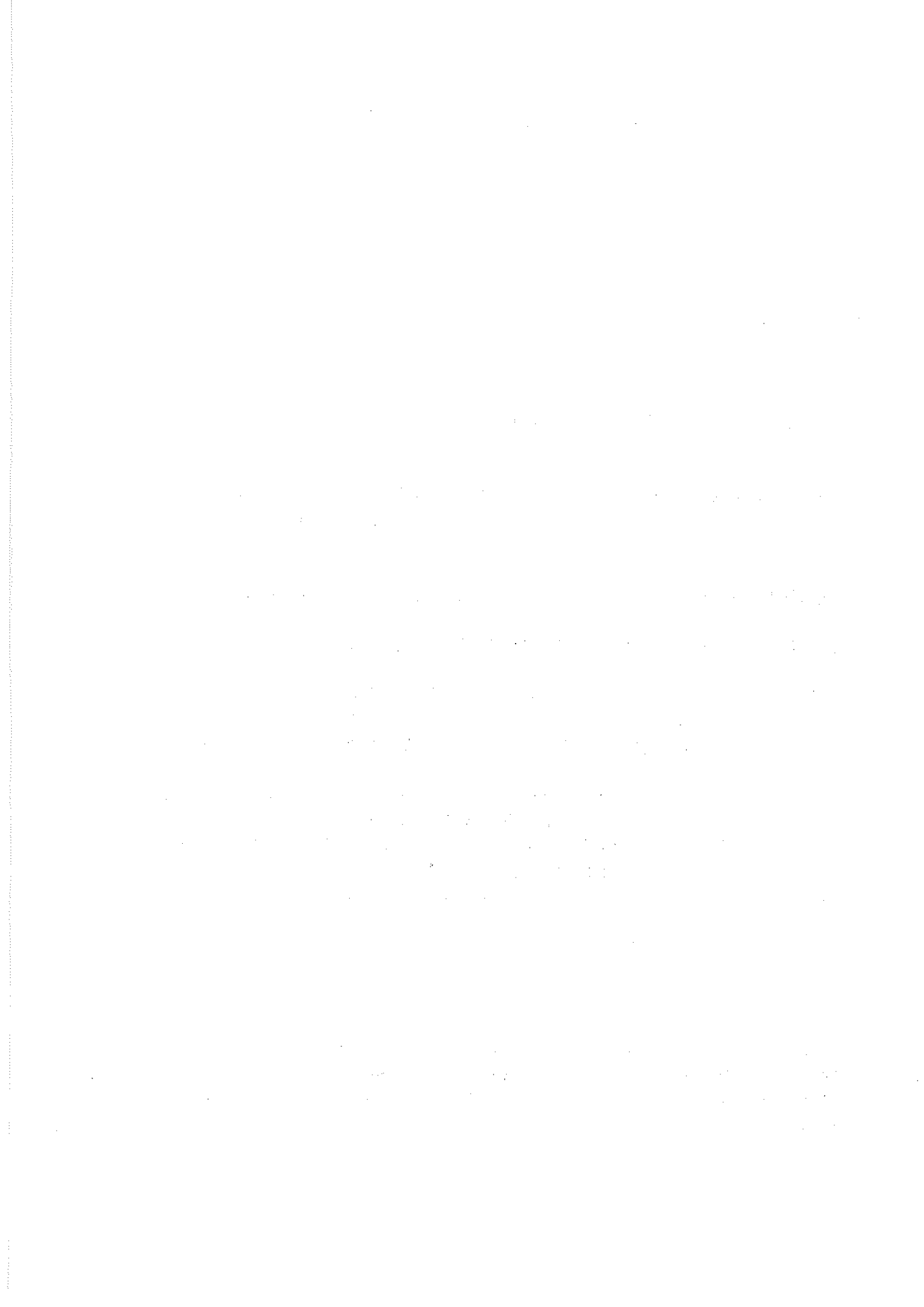
**LES TARIFS : 100 EUROS POUR UN COURS LE MARDI
130 EUROS POUR UN COURS LE VENDREDI
150 EUROS POUR DEUX COURS (MARDI ET VENDREDI)**

**CI-JOINT FICHE QUESTIONNAIRE DE SANTE ; A REMPLIR ET A NOUS
REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION AINSI QUE LE CHEQUE
DU MONTANT CORRESPONDANT AUX COURS CHOISIS .ILORS DE
NOTRE A G LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 A 10H00 AU SIEGE DE
L' ASCPA (debut des cours prevus a/c du mardi 14 septembre 2021)**

LE BUREAU

Additif:

**lors de votre venue à notre A G extraordinaire veuillez nous procurer le pass
sanitaire(pour ceux qui le possèdent) afin de le photocopier, Pour les autres
vous devrez fournir un test PCR négatif de moins de 72 heures (avant la
reprise).**





Questionnaire de santé

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical et consulter un médecin en lui présentant ce questionnaire.

Vosaf à remettre à l'association

Je soussigné(e) (Nom, prénom) atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive/..... au club EPGV : (Nom du club à compléter).

A, le .../.../...

Signature



BORDEREAU DE CREATION DE LICENCES – L1

SAISON : 20..../20....

Attention : la licence EPGV est adressée par mail à chaque licencié. Il est donc IMPERATIF que le mail soit convenablement renseigné

Nom de l'association :N° de l'association : A.....

Civilité : Mme Mr Nom : Prénoms :
Date de naissance : N° de téléphone :

Email :@.....
Adresse :
Code postal Ville :

Catégorie : Adulte (22,5€) / Enfant (17,5€) / Animateur (37,5€) /
 Dirigeant (22,5€) (Fonction du Dirigeant)

Contrôle d'honorabilité (1)

(Les informations ci-dessous doivent être complétées uniquement pour les dirigeants ou pour les animateurs bénévoles, réguliers ou occasionnels, qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

Nom de naissance :Commune de naissance.....
Département de naissance.....Pays de naissance.....

Civilité : Mme Mr Nom : Prénoms :
Date de naissance : N° de téléphone :

Email :@.....
Adresse :
Code postal Ville :

Catégorie : Adulte (22,5€) / Enfant (17,5€) / Animateur (37,5€) /
 Dirigeant (22,5€) (Fonction du Dirigeant)

Contrôle d'honorabilité (1)

(Les informations ci-dessous doivent être complétées uniquement pour les dirigeants ou pour les animateurs bénévoles, réguliers ou occasionnels, qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

Nom de naissance :Commune de naissance.....
Département de naissance.....Pays de naissance.....

Civilité : Mme Mr Nom : Prénoms :
Date de naissance : N° de téléphone :

Email :@.....
Adresse :
Code postal Ville :

Catégorie : Adulte (22,5€) / Enfant (17,5€) / Animateur (37,5€) /
 Dirigeant (22,5€) (Fonction du Dirigeant)

Contrôle d'honorabilité (1)

(Les informations ci-dessous doivent être complétées uniquement pour les dirigeants ou pour les animateurs bénévoles, réguliers ou occasionnels, qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

Nom de naissance : Commune de naissance.....
Département de naissance..... Pays de naissance.....

Civilité : Mme Mr Nom : Prénoms :
Date de naissance : N° de téléphone :

Email :@.....
Adresse :
Code postal Ville :

Catégorie : Adulte (22,5€) / Enfant (17,5€) / Animateur (37,5€) /
 Dirigeant (22,5€) (Fonction du Dirigeant)

Contrôle d'honorabilité (1)

(Les informations ci-dessous doivent être complétées uniquement pour les dirigeants ou pour les animateurs bénévoles, réguliers ou occasionnels, qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

Nom de naissance : Commune de naissance.....
Département de naissance..... Pays de naissance.....

(1) - INFORMATION CONCERNANT LE CONTROLE DE L'HONORABILITE DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DES ANIMATEURS BENEVOLES

« A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle de l'honorabilité des dirigeants d'associations sportives et des animateurs bénévoles, comme cela est déjà le cas pour les animateurs titulaires d'une carte professionnelle. C'est la raison pour laquelle, nous sommes amenés à collecter des informations supplémentaires les concernant (Nom de naissance, ville, département et pays de naissance).

L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour pouvoir accéder à une fonction. A cet effet, les services de l'Etat procéderont à une consultation du casiers judiciaires (bulletin n°2) et du FIJAIS (fichier des auteurs d'infractions sexuelles et violentes). »